



CONTRAT DE SAILLIE HASHTAG PARADIZIAK

SAISON : 2023

Vendeur :

ECURIES DES LAYS
St Hubert
85230 SAINT GERVAIS
0661682903 / 0615848073
ecuriesdeslays@hotmail.com

Acheteur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal Ville :
Tel :
Mail :
Nom de la jument :
N°SIRE :

Conditions de vente

L'Acheteur achète au Vendeur une saillie de Hashtag Paradiziak aux conditions suivantes :

□

En IAF :

Réservation (Frais Techniques) : 125 Euros TTC encaissable à la réservation

Les frais de mise en place sont offerts.

Solde : 250 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h.

Les frais de pension sont de :

5 euros TTC/jours Ponette taille A et B

8 euros TTC/jours Ponette taille A et B suitée

8 euros TTC/jours Ponette non suitée

10 euros TTC/jours Ponette suitée

12 euros TTC/jours Jument non suitée

14 euros TTC/jours Jument suitée

Les Ecuries des Lays se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident ou de mortalité.

Le suivi gynécologique sur place est assuré et facturé par la clinique vétérinaire (tarif sur demande).

□

En IART :

Réservation (Frais Techniques) : 150 Euros TTC + 60 euros par envoi encaissable à la réservation. Les envois supplémentaires seront facturés en suppléments.

Solde : 250 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h.

- Nom Centre mise en place :

- Adresse Livraison de semence / Centre de mise en place :

- Nom du vétérinaire ou de l'inséminateur :

- Adresse du vétérinaire ou de l'inséminateur :

La réservation ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des règlements :

Paiement par chèque (réservation et solde) à l'ordre de : Ecuries des Lays.

Paiement en virement pour la réservation et chèque pour le solde à l'ordre des Ecuries des Lays.

Paiement sur le site internet.

Paiement en carte bancaire nous appeler.

Ecuries des Lays
85 SAINT-GERVAIS

Fait à le en deux exemplaires

L'Acheteur, (Porter à la main la mention « Lu et Approuvé »)

Le Vendeur,